

VESTIGES DU PASSE ET CURIOSITES ARTISTIQUES A HAM SUR HEURE

L'Eglise SAINT MARTIN. Cette église, qui constitue la parure architecturale de la Grande Place, a été construite en pierre de taille, d'après les plans et les dessins de M. Schaade, d'Anvers, en 1877. C'est un des plus gracieux édifices religieux qui aient été conçus dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En style ogival du XIII^e siècle, il attire l'attention par l'harmonie de ses proportions, l'élégance et l'originalité de sa tour et de ses tourelles, autant que par les sveltes ogives de ses chapelles.

L'intérieur n'est pas moins remarquable. « Tout plait à l'œil . L'élévation de la nef, les belles proportions de l'ensemble, l'élégance des colonnes et des nombreuses colonnettes, le triforium simulé qui orne si heureusement la claire voie, le jeu varié des nervures des voûtes.... Ce qui attire surtout l'attention, ce sont les fenêtres à quatre baies surmontés d'un œil de bœuf du transept, qui font rêver aux grandes verrières des cathédrales ; l'aspect monumental du chœur, percé de onze fenêtres élevées, séparées par l'élégantes colonnettes en pierre partant du sol et soutenant les arceaux de la voûte. Il faut ajouter que toutes les fenêtres sont ornées de vitraux ou de grisailles du meilleur effet.

Cette église renferme un très riche et précieux MOBILIER :

LE MAITRE AUTEL, entièrement de pierre, construit en 1909, est un chef d'œuvre sorti des ateliers de Jean Custers, de Stratum lez Eindhoven (Hollande). On voit sur cet autel des médaillons représentant le Pélican, l'Agneau immolé, le Cerf se désaltérant à la fontaine et les figures des évangélistes avec leurs emblèmes. Les panneaux reproduisent deux scènes pleines de vie : la manducation de l'Agneau Pascal et la Dernière Scène.

Le retable gothique, dit de la Vierge, datant du XV^e siècle : 2,30 mètres de largeur sur 1,78 mètre de hauteur et 1,20 mètre sur les côtés. Il comprends cinq compartiments : Annonciation, Visitation, Nativité et Adoration des bergers (groupe central), Adoration des mages, et, enfin, la Présentation au Temple.

C'est une œuvre curieuse de nos tailleurs d'images ; elle est d'une originalité telle qu'on n'en rencontre, peut être, aucune autre semblable en Belgique, ni même à l'étranger. (Photo page 68).

Une galerie des Apôtres, en bois de chêne de la fin de l'époque ogivale. Cette galerie vraisemblablement la partie qui séparait le chœur de la nef des fidèles, dans l'ancienne église. Cette galerie surmontée d'un Christ sur croix triomphale et des statues de la Sainte Vierge et de Saint Jean, trois œuvres magnifiques en bois polychromé datant, elle aussi, du XV^e siècle, est placée aujourd'hui dans le porche. (Photo page 67).

L'église Saint Martin possède, en outre, une belle chaire de vérité ogivale (1927), de beaux fauteuils de chœur (1923), d'assez jolies stalles (1924), une cuve baptismale de l'époque ogivale ; une statue de Saint Martin catéchumène en bois peint du XVI^e siècle, deux chandeliers en cuivre fondu de 1642 avec l'inscription « O Mater Dei Memento Mei Jean Mateleux » ; une relique de la vraie croix, dans un crucifix d'argent (1753), dont fait, à cette époque, par la famille de Mérode ; un plateau et burette d'argent (1728), portant les armoiries de Mérode ; un beau ciboire en argent de la première moitié du XVII^e siècle ; un grand et riche ostensor en argent, haut de nonante cinq centimètres, datant de 1687, don de la famille de Mérode (les insignes de la Toison d'Or d'Autriche sont suspendus sous la couronne qui surmonte l'ostensor, et l'inscription G. C. de Mérode 1774 ; la lunule est entourée d'un rayon de vermeil, sur le pied massif de l'ostensor sont gravées les armoiries de Mérode et, de l'autre côté, l'inscription :

M. V. Taymont Pastor Procuravit 1681).

Il faut encore signaler un ostensor plus petit, datant de 1650 environ, un encensoir avec navette en argent (1640) ; une chasuble rouge et une chape très ancienne ; de riches ornements d'or brodés ; un missel lamé d'argent aux armes de Mérode (dono datum MDCCXXXVI, réparation mdccclxi) portant, d'un côté, la Sainte Vierge, et, de l'autre, Saint Martin.

L'église Saint Martin montre encore dans le porche deux jolis mémoriaux : un consacré aux glorieux morts des deux dernières guerres, de l'autre donnant les noms des curés de la paroisse depuis 1428.

La chapelle Saint Roch, au bout de la rue du nom, est l'ancienne chapelle des résidents de l'ordre des franciscains Recollets, qui habitaient le presbytère actuel adossé au sanctuaire. (Page 70). Maximilien de Mérode, comte de Monfort, seigneur de Ham sur Heure, en posa la première pierre, le 17 août 1636. La jolie façade en pignon surmontée d'un clocheton et percée de trois baies circulaires porte le millésime 1638. C'est un gracieux spécimen de l'architecture du XVII^e siècle.

L'intérieur de la chapelle est simple et de bon goût. La décoration et l'ameublement sont Renaissance. L'autel est enrichi de tableaux dus au pinceau de Balthasar de Blocq d'Anvers, peintre établi à Charleroi au XVIII^e siècle. De chaque côté du maître autel, on remarque deux petites peintures du XVII^e siècle représentant Saint Antoine de Padoue et Saint Bonaventure. A signaler encore, dans cette chapelle, deux statuets anciennes : le Saint Roch que l'on porte à la procession, et un Saint Fiacre ; le bénitier et les piédestaux des colonnes supportant le jubé. (1).

La ferme de Vaucelle, dans son enclos emmurillé, avec son corps de logis à gracieuses tourelles, constitue un groupe de bâtiments à fièvre allure de manoir. Primitivement, prieuré de l'Abbaye de Lobbes, la Vaucelle devint dans le courant du XVII^e siècle, un petit couvent ou hospice de dominicains, une école y fut ouverte, mais cette destination semble n'avoir été qu'éphémère. Une famille de fermiers l'acquiesça vers la fin du XVII^e siècle et elle fut transformée en exploitation agricole, ce qu'elle est encore aujourd'hui.

L'ermitage. A l'intérieur du parc du château, au pied du versant sud de la belle colline boisée qui fait de cet endroit un des sites les plus charmants de l'Entre Sambre et Meuse, on peut se recueillir parmi les émouvants et poétiques vestiges d'un ermitage, un des établissements de ce genre parmi les mieux conservés d'une congrégation qui semble avoir été florissante autrefois dans nos régions.

L'abbé Boulmont cite l'Ermitage de Ham sur Heure comme un spécimen précieux de ces fondations de pieux châtelains pour être données en bénéfice à quelque prêtre, à la condition de dire la messe au château d'une façon régulière.

Dans les registres paroissiaux, à la date du 24 janvier 1732, il est fait mention du décès de Jacques Fostier, ermite non prêtre.

Du château, on accède à cette retraite agreste, par une belle charmille qui s'appelait, autrefois, le « Grand Berceau ». La construction que l'on rencontre d'abord et qui fait partie de l'ensemble pittoresque, est une sorte de remise ou maison longtemps habitée par des ouvriers du château, mais qui a dû servir initialement de remise pour les orangers, les palmiers et les lauriers. Elle ne date que de 1776.

L'ermitage proprement dit fait suite on le reconnaît au clocheton qui le surmonte. Il est certainement beaucoup plus ancien. Il comprend des vestiges très apparents d'une maison d'habitation à étage, le logis de l'ermite et la chapelle qui y fait suite. Si l'extérieur est en bon état, l'intérieur est complètement délabré. On y reconnaît l'emplacement de l'autel avec la petite excavation où se trouvait la pierre contenant la relique et, dans le mur, côté épître, le « sacarium ». Il paraît qu'au dessus de l'autel se trouvait un tableau représentant Sainte Marie Madeleine. Devant l'ermitage s'étendait jusqu'au bief de l'Eau d'Heure, appelé « bief du Moulin », le modeste jardin de l'ermite, dont on peut encore suivre la trace : il est aujourd'hui converti en pépinière.

Le calvaire (page 69) est sis sur le penchant d'un pittoresque monticule parmi les épicéas et protégé par deux grands tilleuls.

C'est une mise au tombeau. Les personnages en bois polychromé sont de grande nature. Le Christ est couché dans une sorte de bière en ais de chêne. Il est entouré des sept personnages que l'on peut aisément identifier. C'est personnages, et surtout le Christ, sont d'une expressive beauté.

Ces sculptures, si elles s'apparentent déjà à celle de la Renaissance, ont encore conservé certains caractères réalistes, ou l'on reconnaît la patte des tailleurs d'images du Moyen Age. L'œuvre est abrité sous une construction en forme de chevet d'abside à cinq pans.

Les matériaux employés pour sa construction sont des moellons grossiers de silicate ferreux du pays et la maçonnerie rappelle assez bien celles que l'on fait remonter aux environs de l'an 1500.

Au cimetière, il faut retenir un groupe, calvaire ancien en bois polychromé, attaché à la morgue sous un auvent, quelques pierres tombales rappelant des noms cités dans l'histoire de Ham sur Heure, le caveau, ou ce qui en subsiste, de la famille de Mérode et la monumentale chapelle funéraire en pierres de tailles de la famille de Paul.

FOLKLORE

La marche Saint Roch. Comme un grand nombre de localités de l'Entre Sambre et Meuse, Ham sur Heure a aussi sa « marche ». Une procession célèbre en l'honneur de Saint Roch en est l'occasion ; tandis que la justifie l'insigne privilège de posséder une relique du Saint et celui d'avoir une fort gracieuse chapelle qui lui soit dédiée.

La marche Saint Roch est à la fois une procession religieuse, un pèlerinage, une parade militaire et une fête populaire dont la tradition s'est perpétuée, sans défaillance, depuis plus de trois cents ans. Il y eut bien quelques années d'interruption sous la domination française, depuis 1792 jusqu'au Concordat (1801), pendant les guerres 1914-1918 et 1940-1945, mais, chaque fois, la tradition fut reprise avec éclat et entrain nouveaux.

Sans doute, faut il trouver l'origine du regain du culte de Saint Roch dans notre pays , par l'effroi causé dans tous les environs, lors de la terrible épidémie de peste, la dernière en date, qui ravagea notamment la ville de Châtelet, en 1625. La construction ou la reconstruction de la jolie chapelle qui porte le millésime de 1638 en serait une des manifestations les plus évidentes. Cette date est considérée comme étant celle de la première sortie de la procession. Comme il est permis de croire qu'une autre chapelle, sans doute moins belle et plus petite, existait déjà en cet endroit avant cette date, on peut admettre aussi que la procession soit plus ancienne.

Quant à la coutume de faire encadrer les processions par des compagnies d'hommes armés, elle pourrait avoir son origine dans la nécessité de faire protéger les cérémonies religieuses et surtout les manifestations spectaculaires du culte de Notre Dame et des Saints, lors des troubles sanglants suscités par la Réforme. Nous donnerons plus loin connaissance des démarches, des décrets, ordonnances et mandements des Princes Evêques, dans le but de mettre fin aux désordres commis dans la principauté par les ennemis de la religion catholique. C'est le dimanche qui suit la Saint Roch (16 août) que la marche déroule son cortège bariolé, empanaché et très exubérant, dans les rues du bourg. Pendant quarante huit heures au moins, le bourg subit le prestige de l'uniforme avec un enthousiasme délirant. Dès le samedi soir, les fêtes sont ouvertes à grands roulements de tambours. Des groupes joyeux commencent à parcourir les rues. Tandis que les forains ont installé leurs attractions variées sur la Grande Place.

Le dimanche matin, le tambour, à grand fracas, bat le rappel, et le soleil se lève pour illuminer une atmosphère de fête dont rayonnent déjà tous les visages. Pèlerins, étrangers, invités affluent. La Grande messe solennelle attire une assistance exceptionnelle : les nefs de l'église Saint Martin sont trop exigües pour la contenir.

En attendant la sortie de la procession, une joyeuse animation envahit les rues et la Grande Place. Les forains ont ouvert leurs échoppes et mis en route leurs carrousels ou balançoires : rire, chants, cacophonies de musiques, de pick-up, d'orchestrons, de tambours, de pétarades. Des officiers, chamarrés d'or et couvert d'insignes, caracolant sur leurs montures, s'efforcent de rassembler leur compagnie à grand rappel de clairons et de tambours. La foule est traversée, de temps en temps, par une unité déjà en bon ordre, qui répète sa parade sous les regards admiratifs des spectateurs qui se rangent en riant.

Il est près de midi, les cloches sonnent à toute volée : la procession se met en route. C'est le moment solennel.

Voici, d'abord, les compagnies étrangères, venues en invitées de quelques localités des environs. Ce sont des politesses que l'on se rend entre marcheurs. Suivent avec toute la prestance qui convient les fanfares de Beignée, de Ham sur Heure, les « majors » et, naguère, les « mousquetaires » à cheval, puis les célèbres et imposants « sapeur » commandés par un sergent major, coiffé d'un bonnet à poil qui n'en finit plus et armé d'une scie ou d'une masse gigantesque. Les tapins et les clairons conduits par un tambour major, l'homme certainement le plus beau et le plus prestigieux du cortège, à grands coups de baguettes et de sonneries, précèdent le clergé portant la relique insigne, et enfin la statue du saint protecteur qui se balance sur les épaules des porteurs ou des porteuses, tandis qu'on entonne les litanies des saints et que les pèlerins égrènent leur chapelet.

La procession gravit la côte de Saint Martin, s'arrête à la chapelle du Tilleul, se dirige ensuite par Florenchamps et le château Renon, jusqu'à la chapelle des Trois Arbres dédiée à Notre Dame de la Victoire. Là, c'est la Grande Halte : on mange, on boit en plein air dans une ambiance d'allégresse. Maint « guerrier » moustachu, les autres aussi, s'installe dans le prés ou sur les éteules voisines pour faire une sieste salutaire, à moins qu'il n'ait déniché, aux alentours, l'ombrage de quelque bosquet.

Mais, voici que les tambours battent le ralliement ; des décharges déchirent l'air : la procession se reforme pour redescendre par la route de Marbaix.

Cette rentrée, tandis que les cloches sonnent le grand branle dans le bourg, est le moment le plus impressionnant de la journée : la parade militaire de déploie vraiment dans toute sa magnificence. La journée s'achève en danses et en libations animés dans les cabarets ou en festivités familiales. Le soir, un cortège aux flambeaux sera l'occasion d'une sarabande effrénée et d'ébats qui se prolongeront jusqu'aux premières heures du jour.

La manifestation religieuse s'est clôturée vers 11 heures du soir par un défilé offrande à la chapelle Saint Roch tout illuminée et parée quelques bonnes dévotes égrènent leur chapelet.

La matinée du lundi s'annonce également par des retentissants roulements de tambours et par le grand branle des cloches. La parade recommence, elle est plus intime, et seules y participent les compagnies de la commune. On célèbre à la chapelle Saint Roch la Grand messe solennelle de la Confrérie.

Le pittoresque sanctuaire est trop étroit pour contenir l'affluence des fidèles et les curieux. Le spectacle le plus impressionnant est, à l'offrande, le défilé des « marcheurs », qui montent vers l'autel au rythme assourdissant des tambours.

Après la messe, les fanfares du bourg et de Beignée donnent l'alternativement des aubades devant la chapelle Saint Roch. Ensuite, le curé de la paroisse apparaît sur le perron pour commander ses décharges. Tant qu'il y aura de la poudre dans les gibecières, les vaillants « marcheurs » feront des décharges. Celle-ci se succéderont devant le monument aux morts, puis à la maison communale pour les édiles, soit encore au domicile de l'une ou l'autre personnalité. Les « décharges » se payent naturellement par l'authentique « liquide », car officiers, soldats ou musiciens ont soif.

La journée de lundi se clôture de la même manière que celle du dimanche, c'est-à-dire par un cortège aux flambeaux, des farandoles, des danses et des libations copieuses.

Quelques infatigables prolongeront les fêtes « Saint Roch » jusqu'au mardi.

1300 ANS D'HISTOIRE

Comment naquit le bourg.

Un bandit converti, Landelin, qui s'appellera désormais Saint Landelin, a jeté en terre sambrienne de fécondes semences : les abbayes de Lobbes et d'Aulne deviendront riches et puissantes, donnant d'abondantes moissons et portant des fruits savoureux.

C'est Ursmer, qui est à l'origine de la prospérité de la première de ces illustres fondations et qui associe son nom au début de son ascensionnelle destinée.... Sous sa crosse, vers le sanctuaire qu'il a dédié au Prince des Apôtres, affluent les legs et les offrandes.

EN ce temps là, resserré au pied d'une colline entre la boucle la plus harmonieuse de la rivière d'Heure, une villa, c'est-à-dire un petit domaine agricole groupant, autour d'un tenancier, des

colons, artisans et laboureurs, prospérait, paisible, en ses travaux tranquilles, blotties dans un site bocager parmi les plus ravissants qui soient.

Il appartenait, avec d'innombrables autres domaines disséminés dans le « Pagus » à un personnage important nommé hydulphe, auquel l'Histoire et la légende concèdent le titre de « duc », c'est-à-dire de « chef » et de « chef d'armée », probablement, ou occupant de hautes charges à la cour.

Vers 692, les humbles et obscurs ancêtres du « bourg » apprirent que leur maître, cet éminent guerrier dont la réputation seule les faisait trembler, léguait des biens évalués à environ cent villae, à l'abbaye de Saint Ursmer, où il se retirait pour vivre l'existence de prières et de pénitence des moines.

Hypothèse que rien ne vient confirmer ni infirmer non plus, c'est ainsi que l'on peut imaginer que Ham sur Heure, « Ham super Hur », in pago Lommacensi Sambriensi, devient un des cent septante quatre villages appartenant au monastère de Saint Pierre à Lobbes, puisqu'il figure dans le polyptique célèbre dressé, l'an 868-869, sur l'ordre du roi Lothaire II, par Jean, évêque de Cambrai.

Sous la crosse épiscopale (889 à 1794).

Mais les Normands sont venus (dessin page 74). Il ont semé les deuils, les destructions, commis des déprédations sur les rives de nos fleuves et de nos rivières navigables. Lobbes et Thuin notamment, elles aussi, ont été pillées.

Le désarroi est grand en Lotharingie. Appelé au secours par ses grands vassaux, Arnoul, roi de Germanie, arrive et rassemble sous ses ordres les hommes liges du pays. Il remporte la victoire de Louvain, qui débarrasse définitivement notre pays des sauvages septentrionaux (890).

Mais, s'ils ont été expulsés de chez nous, ils restent menaçants, et le royaume de France, tout à côté, connaît encore leurs incursions désastreuses. Il faut prendre des mesures efficaces de défense, il faut s'organiser, coordonner des efforts, renforcer l'autorité dans la personne de ses meilleurs représentants. Parmi ceux-ci, les évêques se sont affirmés de plus en plus. L'évêque de Liège se distingue d'entre les autres ; il joint au prestige de son autorité spirituelle, celui de la puissance temporelle. Se tournent vers lui tous les regards ; des puissants comtes l'étaient de leur valeur ou de leur présence. Cette attitude paraît en concordance avec la politique des rois de Germanie et de celle, plus tard, du Saint Empire, qui appuiera son pouvoir sur l'épiscopat.

C'est ainsi que, par diplôme royal du 25 novembre 889, confirmé par ceux du 28 janvier 908 et du 6 janvier 980 ou 981, ce dernier sous le règne de Notger, l'abbaye de Lobbes et des biens immenses sont donnés à l'Eglise de Liège.

C'est ce qui explique pourquoi, pendant dix siècles, Ham sur Heure sera désormais une seigneurie hautaine relevant du Prince évêque de Liège, qu'on y jouira d'un régime de liberté tel qu'aucun peuple, on peut l'écrire, n'en a jamais connu d'aussi large. On le sait, il était dans la tradition de proclamer qu'il « faisait bon vivre sous la crosse ».

L'abbaye de Saint Pierre conserva, jusqu'au XVII^e siècle, à Ham sur Heure, un prieuré ou « refuge ». C'est la pittoresque et vénérable ferme de la Vaucelle, (page 43) dont l'architecture gracieuse, fleurie d'une jolie tourelle, domine le bourg, à flanc de coteau, dans la fraîcheur d'un cadre de verdure.

Un Sire de Ham part pour la croisade (1096).

Dieu le veut ! Dieu le veut ! ...

Pierre l'Ermite a parcouru la Picardie, la Flandre, le Hainaut, le Namurois : il a suivi la vallée de la Meuse jusqu'à la capitale des Princes évêques ; il a proclamé la guerre sainte et répété à tous les échos de Hesbaye ou d'Ardenne ou de pays de Lomme, les promesses du pape Urbain II.

Il lance l'appel, et ses prédicants après lui ont crié, eux aussi : Dieu le veut ! ... Dieu le veut ! ...

Les peuples, extasiés aux fabuleux récits, ont repris le cri de ralliement pour la liberté du Tombeau du Christ. Dans les châteaux, à la cour des princes et des dynastes, sur les « marchés » des bonnes villes ou des bourgs, on s'est mis fébrilement à l'organisation de la plus étonnante des expéditions dont l'Histoire s'embellisse, cette prodigieuse aventure chrétienne, la Croisade pour la reconquête des lieux Saints.

L'aurore à peine a blanchi l'Orient. Par un matin de printemps 1096, la herse s'est levée et le pont-levis s'est abaissé du château d'Ham sur Heure, du « burg », ainsi qu'on l'appelle. Les olifants ont sonné et Godescalc, le fils de Godefroid le vieux seigneur de Ham, suivi de son écuyer, de son coutelier à cheval, de ses archers, de ses piquiers et de ses fantassins, franchit la poterne. Bouclier au bras, lance haute à la main, large épée au côté, vêtu de long haubert maillé retombant sur les cuisses, coiffé du casque conique à nasal sur le bonnet rond, il a fière allure sur son palefroi d'Ardenne drapé lui aussi jusqu'aux canons de l'ample cotte de mailles. Godescalc porte sur sa poitrine, et toute sa suite avec lui, une croix rouge cousue. Le même signe chatoie au sommet de sa lance dans les plis de l'oriflamme blanc.

De Hainaut, de Namur, de Flandre, de Lorraine, de Hesbaye ou de Condroz, autant que d'Ardenne, on a répondu avec enthousiasme. Nombreux les chevaliers qui sont partis à la suite de leurs suzerains : Robert II de Flandre, Beaudouin II de Hainaut, Jean de Namur, Ludolphe de Tournai, Beaudouin de Lorraine, Eustache de Boulogne, les frères Godefroid et Henri d'Assche, et surtout le duc de Lothier, Godefroid de Bouillon, ce type accompli de grand seigneur, à la fois fort et courageux, doux et généreux, ce quadragénaire éloquent, que l'on se montre déjà comme le vrai chef, l'organisateur européen de cette gigantesque expédition. Comme ses amis, les sires de Beaufort, de Dhuy, de Thy, de Morialmé, le sire de Ham a répondu à l'appel. Trop vieux pour s'en aller lui-même, c'est son fils Godescalc qui a équipé « sa lance » (1).

C'est pourquoi, avec les manants rassemblés aux abords, du pont d'Oultre Heure, nous nous imaginons accourus, nous aussi, pour saluer et contempler le spectacle nouveau qui nous est offert, en adressant à ceux qui partent, dans un élan de craintive admiration, tous nos vœux les plus ardents.

Voilà le seigneur Godescalc qui tourne le chemin vers Nalinnes et qui adresse un dernier signe d'adieu à son épouse Edwige, à ses enfants, à son vieux père, à ses amis et à ses serviteurs.... De cette expédition lointaine, combien qui ne revinrent pas.

Mais Godescalc revint ; il revit sa chère vallée de l'Heure, sa femme et ses enfants qui l'attendaient au manoir. Nous sommes certains qu'il revient, puisque nous trouvons son nom parmi les signataires de l'acte de fondation, en l'an 1127, de l'Abbaye de Solières près de Huy, avec ses amis et anciens compagnons d'armes d'Antioche ou de Dorylée, Lambert et Arnulphe de Beaufort.

La vie sociale au XIII^e siècle.

Le XIII^e siècle a été appelé le grand siècle du Moyen Age. Le souvenir impressionnant qui nous en a été légué, les cathédrales, parlent éloquemment en faveur de cette opinion. Si l'on ajoute l'épanouissement artistique, littéraire, musical et même scientifique, nous aurons un tableau complet de la civilisation médiévale à son apogée.

Une lance représentant une « division » de 20 hommes environ, qui comprenait, outre le chevalier porteur de la lance, huit ou dix cavaliers et autant de fantassins. La « lance » était de composition variable.

C'est peut être à la stabilisation des pouvoirs et d'un ordre social solide, que ce siècle doit sa renommée.

Les lois.

Sans quitter le Principauté de Liège dont, nous l'avons vu, le « bourg » fait partie, nous remarquons que l'on y jouit d'un régime de liberté unique au monde, régime que d'autres pays plus tard nous envieront. La Charte d'Albert de Cuyck, promulgué en 1196, étendit au pays tout entier le régime octroyé aux « bonnes villes », à partir de 1066, par l'évêque Théoduin, et établit partout des pouvoirs communaux stables et solides, à l'abri de l'arbitraire. Il règne une justice sage et modérée, qui préserve l'ordre public de trop flagrants désordres. Les corps de métiers, sans être exempts de tout reproche, groupés et organisés, sont actifs et prospères : il faut désormais compter avec eux en toutes circonstances.

Notre « bourg » n'échappe pas à la règle. Il jouit du climat politique général. Sous l'égide d'un seigneur que représente le plus souvent un « Bailli », l'agglomération grandit. Le long de la boucle

de la rivière se sont édifiées des chaumières qui, se transforment en habitations plus solides et de plus en plus nombreuses et confortables. Comparées aux habitations d'aujourd'hui, elles paraissent évidemment bien minables ; mais n'oublions pas que c'est au XIII^e siècle que l'ardoise apparaît et que les châteaux commencent seulement à l'utiliser.

Les habitations modestes sont encore en torchis ; quelques unes seulement, parmi les plus riches, sont construites en moellons schisteux assemblés avec mortiers, dont la résistance est assurée par l'introduction dans sa confection d'une certaine proportion de farine de seigle.

Des hameaux se sont essaimés aux alentours : agricoles surtout vers les points élevés, artisanaux sur les lieux riverains. Laboureurs, artisans et journaliers y trouvent leur subsistance en même temps qu'un accroissement de biens et la prospérité.

Que faisait on ?

L'artisanat est source de richesse. L'étroite vallée groupe forgerons, cloutiers, affineurs, tanneurs. La rivière et ses affluents fournissent la force motrice aux uns, en même temps qu'ils dispensent les eaux de lavage aux autres. On file la laine à domicile, et on y tisse aussi. Ce petit monde gravite autour du château et des colons qui en dépendent : ces derniers ont perfectionné leurs outils et leurs instruments aratoires ; c'est d'eux que dépend la production des choses nécessaires à la vie : le blé, la viande et la laine. L'élevage des porcs et des bêtes à laines étend sa renommée au-delà de l'Entre Sambre et Meuse.

Propriété – location - disparition du servage.

A partir de cette époque, le régime de la propriété terrienne et de son exploitation se trouve modifié. Le serf ou le colon, s'il a été travailleur, s'est enrichi. On le comprendra aisément, si l'on songe qu'il reçoit six ou sept bonniers (de 87 ares) à exploiter et qu'il n'en doit au seigneur que la récolte du sixième ou un peu plus, ce qu'il représente a priori et en tenant compte de la fourniture des semences, une centaine de francs contre trois cents soixante quinze.

Petit à petit, il s'est affranchi. Les fermages ont été rachetés, chacun y trouvant mieux son compte, et le régime des salaires est venu se greffer sur celui de la corvée, au point de le remplacer bientôt en mainte région. On verra la terre s'acquérir ainsi comme capital, uniquement par prestation de travail.

Le servage tend à disparaître sous la pression de conditions économiques nouvelles.

Une autre source de revenus, qui fera d'ailleurs pendant quelques siècles l'objet de contestations interminables, est pour le manant la jouissance de ces terrains banaux, bois ou vaines pâtures, ou le bétail broute librement.

Standard de vie au XIII^e siècle.

A cette grande époque du Moyen Age, si la monnaie est rare, les produits nécessaires à la subsistance, ceux de l'élevage et ceux de la terre, sont en général à bas prix. On constate qu'un serf dispose d'un nombre de kilos de pain ou de viande, de laine ou de bois, comparativement plus grand que le journalier libre du XVII^e ou XVIII^e siècles, non seulement parce que le nombre de bouches à nourrir aura augmenté, mais à cause des conditions économiques difficiles créées par les longues guerres et les désordres du XV^e et surtout du XVI^e siècle, et que l'essor de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aura subi de nombreux paliers. A partir de 1600 environ, on constatera, en effet, un appauvrissement du prolétariat et d'une diminution du bien être général, en dépit de certains progrès scientifiques et techniques réalisés.

Les salaires sont rares au Moyen Age. Tous les journaliers sont encore souvent des serfs qu'on ne paie point ou des vassaux que l'on a rémunérés une fois pour toute en terre, en se les attachant par une rente ou un fief.

On prenait alors « homme lige » contre cadeau en espèces en terre ou en produits de la terre. On s'assurait ainsi les services perpétuels d'un boulanger, d'un charron, d'un brasseur, d'un berger, d'un messenger, d'un forgeron, moyennant un contrat à perte de vue, ou s'échangeaient avantages et obligations.

Il nous a paru instructif de fournir quelques renseignements sur les salaires pratiqués au temps de l'évêque Henri de Gueldre, c'est-à-dire vers l'an 1250, à l'époque précisément où éclateront les conflits sociaux suscités à Liège par le bourgmestre Henri de Dinant.

Un faucheur (page 75), par exemple, gagnait un salaire quotidien correspondant à 4,50 ou 5,00 francs or de notre monnaie, tandis qu'un jardinier recevait en moyenne 2 francs or de notre monnaie et qu'un porteur d'eau dans une ville n'avait qu'un franc. Ce dernier avait des avantages ; outre qu'il était assuré d'un gage pour toute l'année, il était logé et nourri : c'était une sorte de fonctionnaire public. Un manœuvre non nourri recevait 2,50 franc or. Il faut évidemment tenir compte que l'on ne travaillait au maximum que 250 jours par an, évaluation variable d'époque à époque, de région à région, et suivant la nature du travail. Il arrivait même que l'on ne travaillait que 200 jours par an : les anciens calendriers nous apprennent que les magistrats respectaient 89 fêtes d'obligation, sans compter les dimanches. Mais on sait que les travaux de législature et de procédure les deux se combinaient sous l'ancien régime ont toujours exigé, en ce temps là comme de nos jours, de nombreux loisirs propices à l'étude et à la méditation. Les salaires des femmes équivalaient 90 centimes or, quand elles étaient nourries ; ils s'élevaient à 1,50 frs, dans le cas contraire.

L'écrivain Froissart, dans sa Chronique Hennuyère, nous dit que les pays étaient prospères : « gras, plein et dru, les gens riches et possédant de grands avoirs ».

On sait que la guerre de Cent Ans les longues guerres ruineuses ont souvent de pareils résultats ! Amorça dès la fin du XIV^e siècle une ère de navrances, pendant laquelle toute prospérité fut arrêtée ; la civilisation si vite refoulée en arrière et s'amorça le début de temps difficiles.

Chapelle et église au cours des siècles.

Nous voici au XIV^e siècle.

Nous l'avons vu, la population du bourg s'est accrue et l'on y jouit d'une prospérité comparable peut être à celle que l'on connaît au XIX^e siècle.

Or, depuis longtemps déjà, si longtemps que la date en est perdue, Ham sur Heure n'était desservi que par une chapelle dédiée à Saint Anne, et qui occupait à peu près l'emplacement du chœur de l'église de Saint Martin actuelle.

Ce sanctuaire était devenu manifestement trop exigu. Il convenait qu'on en construise un nouveau plus spacieux.

Les « Bourgeois » étaient devenus de vrais bourgeois, ayant pignon sur rue et bas de laine garni. Ils manifestaient des prétentions. Peut être aussi se créa-t-il une certaine rivalité entre les habitants du bourg et ceux du hameau. Ces derniers se sont enrichis également grâce à l'industrie du fer qui s'y est établie depuis des temps immémoriaux et que des circonstances économiques favorables ont fait prospérer.

Peut être, au sujet du choix de l'emplacement, un conflit surgit-il entre les deux endroits. A moins que le conflit n'ait éclaté entre le seigneur jaloux de ses prérogatives et les métiers fiers de leurs privilèges et qui osaient se mesurer d'égal à égal avec lui. Nous avons des exemples.

Pour se venger de l'obstination de ses sujets, le seigneur décréta-t-il de faire édifier l'église nouvelle au lieu dit « Le Montant », situation pour le moins illogique ? A moins qu'il n'ait fallu opter pour cette solution, afin de satisfaire les exigences des habitants des deux hameaux en rivalité ? Mais pourquoi, alors, hisser cette église sur cette crête d'accès plutôt malaisé ?

Autant de questions restées sans réponse.

Au « Montant », il y avait vraisemblablement une petite agglomération de colons, agriculteurs et éleveurs principalement, et quelques forges de cloutiers. Peut être y avait-il déjà une chapelle. Nous avons qu'à partir du XIV^e siècle, une église existait en ce lieu. Elle était entourée de son cimetière, et était de style ogival primaire. On dit qu'elle ressemblait à celle de Nalinnes. Elle était dédiée à Saint Martin.

Pourquoi Saint Martin ? Outre la grande vénération dont le Moyen Age entoura ce saint évêque de Tours, on peut admettre que son culte avait été encore favorisé dans la principauté de Liège par les miraculeuses apparitions dont l'église Saint Martin avait été le théâtre et qui sont à l'origine de la célébration de la Fête Dieu.

L'église paroissiale resta au Montant jusqu'en 1820. A cette date, les habitants, s'inspirant de principe que l'église est faite pour les paroissiens, l'ont rebâtie au centre du Bourg, à l'endroit qu'occupait la chapelle Saint Anne.

LES TROUBLES DU XVI E SIECLE.

Le 8 mars 1487, Richard de Mérode, seigneur de Houffalize.... Ecuyer, fit relief (1) par décès de Messire Louis d'Enghien, son grand oncle, de « fortece et terre de Ham sur Heure ».

C'est à partir de cette date, que les de Mérode se succédèrent, sans interruption, comme maîtres après Dieu de la terre de Ham sur Heure.

Les troubles de la Réforme jetaient le désarroi dans les provinces soumises au Roi d'Espagne. Sans y être immédiatement intéressée, la Principauté de Liège en subit les contrecoups et, comme les idées nouvelles attaquaient l'Eglise autant que le trône, les protestants considéraient la petite nation liégeoise, qui obéissait à la crose, comme pays ennemi.

Des bandes de pillards ou de mercenaires à la solde au Prince d'Orange ou de quelque dynaste allemand ne se firent pas faute, au cours de la seconde moitié du XVI e siècle, de porter le désordre et la dévastation dans nos villes et nos villages.

C'est ainsi que le 25 juillet 1583, sous l'Episcopat d'Ernest de Bavière (photo page 78), Ham sur Heure ou, tout au moins, la partie du village située au lieu dit le Montant et avoisinant l'église, fut incendiée par des pillards venus de Bruxelles.

Sans doute, le Bourg dût-il d'être épargné au voisinage des menaçantes courtines du château.

On trouve mention de ce dramatique épisode, dans le répertoire des conclusions capitulaires du Chapitre de Saint Lambert. A côté du récit de l'événement, le secrétaire du Chapitre a simplement tracé ces mots : « mesures à prendre ».

Il serait assez intéressant de les connaître. On sait que cette période de notre histoire, sous l'épiscopat d'Ernest de Bavière, fut particulièrement troublée : le pays de Liège se trouva spécialement livré aux exactions de toutes sortes, non seulement de la part des Hollandais, des protestants, des Gueux mêlés à de « Francs pillards », mais aussi de ma part des troupes royales « qui ne valaient pas mieux que les autres ». On vivait sous le signe de la violence. Les Gueux, qui marchaient au nom de la liberté, étaient aussi intolérants que leurs adversaires, qui se fondaient sur le principe de l'autorité.

A la suite des essais de médiation entrepris par l'évêque de Liège et l'archevêque de Trèves, et qui furent un échec, après la visite de Liévin Torrentius et de Guillaume de Berghes faite à Tournai au Gouverneur Alexandre Farnèse, en juin 1585, pour recommander le Pays de Liège, le Prince ordonna, le 18 juillet 1587, en vue d'empêcher les excès des pillards, qui n'avaient point cessé, que tous les hommes valides, de dix huit à soixante ans, s'armeraient et s'organiseraient, sous les ordres des chefs qu'il leur donnerait, pour défendre leurs biens, leurs femmes et leurs enfants, contre les envahisseurs, et pour maintenir l'ordre public.

Une autre mesure fut de décréter que les hauts fonctionnaires fussent des gens dévoués au pays, des nobles nés au pays, et y possédant des biens. En 1591, des soldats furent levés et envoyés dans les endroits les plus menacés.

Il semble bien que l'on prit à Ham sur Heure les même mesures qu'ailleurs et qu'elles y furent particulièrement bien respectées.

« Nous ordonnons en outre, disait le mandement adressé par Ernest de Bavière, archevêque de Cologne et Prince évêque de Liège, de faire par tous les mayeurs de vostre office, faire reveute de tous nos subjects idoines à porter les armes, et de les rédiger en ordre leur donnant sept à huit officiers pour leur commander, les faisant tenir prêts à toute heure ».

C'est, sans doute, le statut de nos Compagnies de Marcheurs, dont la tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours.

On sait aussi que les garnisons royales de Mariembourg et de Philippeville donnèrent également aux villages de la contrée de nombreux sujets de plainte. En 1595, le Prince évêque chargea le Bailli de l'Entre Sambre et Meuse, de faire une enquête sur les déprédations commises et ordonna de mettre sur pied, dans chaque village, les hommes en état de porter les armes.

Quoi qu'il en soit, depuis la date tragique de 1583, les habitants du Montant ne reconstruisirent pas tous leur maison et beaucoup descendirent dans la vallée, pour y chercher une protection naturelle.

Seule l'église resta, avec le cimetière, jusque vers l'an 1820.

Quelques maisons anciennes subsistent, notamment celle qui doit avoir été le presbytère. Un puits, au milieu d'un jardin, permettait de supposer l'existence d'une maison à cet endroit. Un habitant du lieu, il y a quelques années, en fouillant dans son jardin, a découvert des restes de fondations et des traces de caves.

CAMPS – SIEGES – AMBULANCES - GUERRES.

Le XVII^e siècle particulièrement agité. Ce ne fut qu'un passage presque ininterrompu d'armées, au cours des guerres qui ensanglantèrent nos provinces et ruinèrent nos populations. En ce temps là comme aujourd'hui, nous subissons le contrecoup de tous les événements militaires. Les registres paroissiaux de la commune sont des documents éloquents, qui nous renseignent, à coup sûr, au sujet de passages et de séjours de troupes sur le territoire de la commune. En 1638, on signale seulement que l'armée du « Baron de Forçasse » est à Marchiennes et à Ham sur Heure, ou elle tient ses quartiers d'hiver.

Mais nous avons beaucoup plus de détails sur les séjours et les quartiers d'hiver que tinrent chez nous, en 1654, les troupes de Condé, de don Estève de Gamarre, du baron de Clinchamp, du comte de Tavannes, de Monsieur de Ligneuville ; la plupart des villages occupés furent ruinés. Les sauvegardes qu'avaient obtenues certaines localités comme Ham sur Heure, Monceau sur Sambre, ne furent pas toujours respectées, paraît-il.

Le séjour de ces troupes semble s'être étendu sur deux ans au moins : dans les registres paroissiaux de la commune, on lit :

Le 9 octobre 1653, occifuit (ici quelque chose d'illisible) Quidam miles ; c'est-à-dire fut occis un certain soldat.

A la date du 1^{er} décembre 1653, on trouve l'acte de décès de Evrard Bouthair, capitaine français ; et à la date du lendemain, celui de Jacobus Prindersa, soldat occis.

L'année 1654, le Prince de Condé, allié à l'Espagne et guerroyant contre Turenne, vint mettre le siège devant Arras. En août de la même année, bousculé par les attaques de Turenne, il fut obligé de lever le siège. Les troupes de Condé campèrent dans le village et dans les environs, où ils tinrent leur quartier d'hiver. Ce sont vraisemblablement tous soldats de Condé, ceux qui moururent à Ham sur Heure, comme en font foi les actes suivants :

1^{er} janvier : décès du soldat Christopher

12 janvier : obiit Philippus Spildor, capitaine do Baron de Borlo (ou Borbo).

13 janvier : Philippus Pasquez et le 16 janvier : Carolus Betune, tous deux probablement soldats de la compagnie du même.

15 janvier : Jacobus Brabant, capitaine du même Baron de Borlo.

16 janvier : décès de Jean de Fleur, miles (= soldat).

18 janvier : décès de Petrus Feril, miles.

24 novembre : un soldat au logis (illisible).

En 1655, l'armée de Condé tint à nouveau ses quartiers d'hiver dans la région.

C'est ainsi que nous lisons les décès suivants enregistrés cette année là :

7 novembre : François de Moulin soldat du Prince de Condé.

14 du même mois : obiit, Sébastien Moray, lieutenant du prince de Condé.

24 du même mois, un lieutenant à la maison du Baillieu (Dubailleux).

En 1667, Louis XIV, ayant déclaré la guerre à l'Espagne, envahit les Pays Bas. Traversant la Principauté de Liège, il passa sur Ham sur Heure, où il s'installa au château, pendant que nous n'eûmes guère à nous réjouir de ce séjour.

Il paraît plausible que les troupes françaises campèrent dans la région jusqu'à la signature du Traité d'Aix la Chapelle (2 mai 1668).

C'est une opinion que confirmaient les décès suivants enregistrés en mars 1668 :

Le 16, un soldat français, et le 23, Jacques Laverdure, soldat au régiment de Piémont, français.

En 1672, pendant la guerre dite de Hollande, le Prince de Condé opérait dans les Pays Bas contre Guillaume d'Orange. Sans doute, revit on ses troupes à Ham sur Heure, puisque cette année là plusieurs soldats y sont morts :

Le 6 mai, un vivandier français : le 25 août, un capitaine ; le 7 septembre, un soldat ; le 28 octobre, un soldat allemand, (peut être un prisonnier) natif de Celle (?) ; le 30 octobre, un soldat. Le 11 août 1674, Guillaume d'Orange est vaincu à Seneffe par le Prince de Condé. Le comte Alexandre Itel de Mérode est grièvement blessé, et vient mourir au château de Ham sur Heure. Les registres paroissiaux renseignent, en effet, à la date du 24 août, obiit, Monseigneur le comte Mérode d'Itelle (sic.)

Le château se trouva sans doute transformé en ambulance, puisque les mêmes registres consignent le décès de deux autres membres de la noblesse et de quelques soldats, ce qui autorise la supposition qu'après la bataille, plusieurs blessés, parmi les compagnons ou les personnes de la suite de comte de Mérode, auraient été transportés à Ham sur Heure pour y être soignés.

18 août, obiit un soldat occis.

25 août, obiit Pierre Dubois, soldat français.

26 août, obiit Mr le comte de La Rivière.

Datem, obiit un soldat, mort « dans la salle ».

31 août, obiit Saint Amour, soldat.

9 septembre, obiit Mr le comte d'Arcy.

En 1689, pendant la Guerre de la Ligue d'Augsbourg, le Maréchal d'Humières vint assiéger le château. La garnison espagnole que le gouverneur de Bruxelles, Maximilien Albert de Mérode, maquis de Deynze, y avait fait placer, fit une vigoureuse résistance. Mais, le Maréchal, on le sait, ayant mis trois mines sous chacun des gros pavillons, Maximilien Albert de Mérode fut obligé de rendre la place.

En 1691, toujours au cours des opérations de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg, il semble qu'il y ait eu de nouveaux mouvements de troupes chez nous ; font fois, les registres paroissiaux d'un décès :

En juillet, le 29, un certain soldat français, décédé à Florenchamps : « Julius, 29, obiit quidam miles Gallia qui fuit accis in Floride Campo ab inimicis suis ».

En 1709, on enregistre encore le décès d'un maréchal des logis nommé Gambois, indice encore d'un passage de troupes, à la date où se livrait la bataille de Malplaquet.

Emouvant et glorieux palmarès, que dissimule à peine une froide et laconique énumération : une date, un nom ou pas même de nom, sur les feuilles jaunies d'un grimoire poussiéreux.

C'est tout.

« Ici repose un soldat inconnu ». Que d'héroïsme, que de misères morales, que de souffrances cruelles ; l'anonymat voile ainsi, peut être, de l'implacable abandon, de l'éternel oubli !

« Obiit, un soldat occis ». La poignante litanie qui se répète telle, de siècle en siècle, avec la même hallucinante et inéluctable monotonie, sans que s'en préoccupe l'humanité en marche et jamais lasse d'accumuler des morts.

ADMINISTRATION ET JUSTICE JADIS.

Sous l'Ancien Régime, c'est-à-dire celui qui préexistait aux mouvements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle, les pouvoirs législatifs, administratifs, judiciaires et exécutifs, était réuni dans les mêmes mains.

Ham sur Heure, jusqu'en 1794, fit partie, nous l'avons vu, Principauté de Liège, archidiaconat du Hainaut et décanat de Thuin.

C'était une seigneurie hautaine. Le seigneur, dont les intérêts étaient représentés souvent par le « bailli », assisté d'un greffier et d'un sergent, nous dirions aujourd'hui d'un garde champêtre, y rendait haute et basse justice.

Cependant, dans toute communauté féodale co-existait une « cour échevinal de justice », qui se substituait souvent au seigneur. Cette cour se composait d'un mayer ou de deux mayeurs, et de sept échevins inamovibles dont quatre devaient résider dans la commune. Cette cour se complétait du greffier et du sergent mentionnés plus haut.

La cour avait des privilèges : à ses membres était réservé le droit de porter le dais à la procession ; l'église leur offrait chaque année une chandelle, qui leur était remise le jour de la Purification de Notre Dame.

Le mayeur était exempt de redevances dites « quote avoine » et « waide avoine ».

La « waide avoine » représentait la récolte faite sur le sol ou prairie, c'était un impôt dû au Prince évêque. La « côte avoine » ou « quote avoine » (quatre mesure de capacité, qui semble venir aussi de l'avoine due au comte ou seigneur) consistait en un setier d'avoine, une poule ou une maille (petite monnaie, dite aussi « dernier bonne » ou bon aloi).

Tous ces magistrats prêtaient serment devant le seigneur et le renouvelaient à l'église ; le procès verbal des prestations de serment était consigné dans les registres aux causes.

La cour échevinale avait annuellement deux sortes d'assemblées : les plaids ruraux et les plaids généraux.

Les séances étaient déclarées ouvertes par le mayeur dressant la verge de justice dite « verge du seigneur », forte baguette peinte en rouge.

Les plaids généraux étaient des assemblées de chefs de famille.

Ils avaient lieu deux fois par l'an. A Ham sur Heure, ils se réunissaient au printemps, à Pacques souvent, et au mois d'octobre. Les habitants, chefs de famille, y étaient convoqués au son de la grosse cloche, « à peine d'amande », par le sergent de la cour. Le seigneur y faisait signifier les ordres et prohibitions, formuler ses plaintes contre la communauté, lorsque, par exemple, elle empiétait sur ses droits. La communauté, par contre, y présentait aussi des réclamations, soit contre le seigneur, soit contre des tiers, et l'on s'efforçait de chercher des solutions aux conflits. On discutait aussi les affaires importantes qui intéressaient la communauté. La décision était prise à la pluralité des voix.

C'était l'occasion de réclamer contre les usurpations faites aux propriétés appartenant à la communauté et aux libertés publiques.

Outre les plaids généraux, il y avait encore les plaids ordinaires ou autrement dit « ruraux » ou encore cours de justice, où l'on instruisait des affaires diverses ayant trait aux reliefs, rentes, tailles, corvées, mains mortes. On y jugeait aussi tous les délits. On y réglementait les questions relatives au culte ; on y lançait les convocations et les ordonnances concernant les travaux publics.

A Liège, seulement, siégeait une juridiction supérieure, une sorte de cour d'appel, qui s'appelait la « cour des Echevins de la Justice souveraine » ou « official ».

Les peines judiciaires les plus communément infligées étaient les amendes, la saisie, le bannissement, le pèlerinage et la peine de mort.

Les condamnés à mort étaient conduits, parfois traînés par des bœufs, jusqu'au gibet de Thuin. Ce qui nous autorise à dire qu'il n'y avait pas de gibet à Ham sur Heure.

Les lieux de pèlerinage imposés étaient habituellement Saint-Avoid ou Evould, en en Alsace, (département actuelle de la Moselle), et Rocamadour dans le Languedoc (département de Lot). Le condamné devait s'y rendre à pied et mendier le pain et le gîte pendant toute la durée du voyage.

Dans un registre aux causes de la commune de Ham sur Heure, on peut lire que « Jean Martin Goblet a été condamné, le 3 janvier 1737, par la cour des échevins de la Justice souveraine de Liège, à un voyage à Rocamadour et aux frais ». Ayant vraisemblablement refusé de payer les frais, Jean Martin Goblet se vit condamné par la cour de Ham sur Heure, en son assemblée du 28 janvier de la même année, à être crié « banni ».

Le bannissement pouvait aller jusqu'à cent et un jours.

Au sujet de la saisie, on lit dans le même registre, un arrêté de la cour du lieu concernant les biens de la veuve Winant -Yernaux, en faveur du sieur Jean Philippe Duparque. Cette décision fut

publiée au prône de la messe paroissiale, le troisième dimanche de carême, le 9 mars 1738, par le curé Degrez. Il s'agissait vraisemblablement d'une dette.

Les amendes variaient selon l'importance du délit.

Le plaid ordinaire, tenu le 7 décembre 1736, eut à traiter les cas des sieurs Michel Carlier et Jean Damanet « censier en ce bourg », dont les bêtes à laine avaient été trouvées pâturant dans le pré, le 20 novembre de la même année, vers les quatre ou cinq heures du soir

« conventionnellement aux règlements, édits et amendements, donnés » et le second dans le prêt nommé « le prêt Saint Martin », le 29 novembre, vers les neufs ou dix heures du matin. La cour les condamna chacun à vingt florins d'or d'amande.

« Antoine Berteaux, berger de la « cense » du vivier, se voit condamner, le 20 août 1737, parce que ses troupeaux de bêtes à laine ont été trouvées pâturant dans une terre de grains en « excroissance » de la « cense de Florenchamps », à payer une amende de six sols par tête de bête ».

Les attributions de cette cour de Justice étaient très variées. Ainsi, on peut lire, à la date du 27 avril 1737, que, « comparut Jacques Crochelet, lequel a présenté Jean Jacques Deprise, son neveu âgé de 12 ans, orphelin de père et de mère, lequel Jacques a déclaré prendre le dit orphelin à son service, lui donnant sa nourriture et entretien honnête et par-dessus promettant de lui allouer un florin comptant de gage chaque année aussi longtemps qu'il restera à son service ».

La cour de Justice ordinaire se muait en cour seigneuriale siégeant au château dans certains cas ; lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'être admis « à relief » et de prêter le serment et hommage de vassalité.

C'est ainsi que, le 10 mai 1749, par jugement rendu dans la « Salle du château de Ham sur Heure, un certain Jean Demade, de la juridiction de Fontenelle lez Nalines, prêta serment de fidélité pour un fief de sept journaux de terre, parfaitement délimités, entre les mains des lieutenants de la cour féodale de Son Excellence Monseigneur le comte de Mérode, de Monfort, de Groesbeck et du Saint Empire, Marquis de Deynze, seigneur de Ham sur Heure ».

Au sujet de l'application du droit de mainmorte ou du meilleur cartel, qui autorisait le seigneur à retenir la meilleure pièce mobilière d'un défunt, voici le document très original recueilli :

1737 : A la greffe du neuvième de May, comparut Albert Canotte, sergent de Monseigneur le Comte de Mérode, marquis de Deynze, seigneur lieu, lequel a déclaré avoir par ordre du dit seigneur, levé le droit de main mort sur Elisabeth Conreur, morte n'étante (sic) bourgeoise de ce lieu pour lequel ont pris avec Monsieur Kinan, mayeur, une robe (sic) d'étoffe ».

Un autre droit très curieux était celui dit « d'afforage », qui existait à Ham sur Heure et par lequel les habitants devaient payer au seigneur une redevance en nature sur les bières fabriquées dans la localité ou venant de l'étranger et sur le vin. Mais on peut admettre aussi que ce droit était perçu en faveur de la cour de justice pour son intervention dans la taxation de la « cervoise », de la bière d'absinthe, de l'hydromel et du vin. Ces bissons n'étaient mises en vente qu'après avoir été présentées à la cour de Justice. Le mayeur et les échevins qui avaient droit à un nombre de pots déterminés, les goûtaient et les taxaient à « tant » patards le pot. Ils rendaient un véritable jugement. Un cabaretier ne pouvait vendre à un prix plus élevé que la taxe.

Ainsi, à la date du 10 août 1736, on trouve le texte suivant :

« Par nous mayeur et échevins de la cour de Justice de Ham sur Heure, les bières des cabaretiers du dit lieu ont été afforées et apprêtées savoir le pot à dix patards en argent courant qui font six patards Roy argent courant entre marchands partant que tous cabaretiers ayant à s'y conformer à peine d'amande ».

Ailleurs, on peut lire :

« le premier septembre 1736, le pot de Hougaerde a été afforé et apprêté à dix neuf patards courant à quoi ainsi afforé apprêter ont été présents comme échevins Mathieu Kinnar, mayeur, Ignace Wolff, Christophe Motte, François Legros, Joseph Degrez, tous échevins ».

Le 17 décembre 1737, c'est un brassin d'hydromel présenté par Marie Joseph Havaux qui a été afforé, le pot de seize potées au prix de deux florins courant le pot.

LES IMPOTS.

Les plus anciens impôts exigés se payaient en nature ; leur détermination le dit à suffisance. Ainsi, le « masuage », sorte de foncier qui intéressait le « Masuy » ou « propriétaire » le « waide avoine » et la « quote avoine » ; la poule du « polge » ou le « poulailler » comprenait six œufs puis s'acquitta par dix sous à la « mense épiscopale », c'est-à-dire à la table de Prince évêque ; les œufs du pardon, redevance de six œufs ou de leur valeur, offerts à Pacques par chaque ménage au chapitre cathédrale de Saint Lambert (facultatif).

La veuve ne payait que la moitié de l'impôt.

A ces dénominations succédèrent les « tailles ». Ces tailles ne furent d'abord levées qu'occasionnellement pour l'entretien opportun d'une troupe. Elles furent rendues dans la suite perpétuelle. Elles n'étaient exigées que de ceux qui n'étaient pas noble, c'est-à-dire par ceux qui ne devaient pas le service militaire personnel.

Rappelons que l'appellation de « tailles » vient de ce que les illettrés, qui étaient nombreux, marquaient recettes ou leurs dépenses sur une branchette de bois par une « taille », c'est-à-dire une coche ou une entaille.

C'est la cour qui gère d'abord les finances de la communauté.

Plus tard, en 1562, les bourgmestres s'en chargèrent par un taux de trois ou quatre cent. On nommera enfin, vers la moitié du XVIII^e siècle, dans le sein du collège, un receveur, qui débarrassera les bourgmestres de cette besogne.

Les impositions s'élevaient alors à 1200 florins pour la Principauté.

La part assignée à chaque village était proportionnelle à sa population et à ses ressources. C'est ainsi que Ham sur Heure payait 34 florins, ce qui correspond à une moyenne de 2.200 francs, considérant la valeur d'achat de notre monnaie actuelle.

SOUVENIR ET COUTUMES

C'est en 1738, que l'on pava la place communale et les rues adjacentes.

Le château était une source d'activité et d'animation pour le Bourg. Le marquis de Deynze (page 78), entreprenait un grand nombre de sujet en grande et petite livrée, une phalange de musiciens et même parmi eux un nègre joueur de flûte. Le marquis avait aussi à son service privé un courrier qui se rendait à Bruxelles trois fois par semaine.

Devant le château, il y avait, autrefois, une place publique. C'est un ancien régisseur, Monsieur de Saint-Omer, qui la supprima, probablement vers 1800, en faisant construire un mur en alignement avec le chemin. C'était la « Cowarte ». La jeunesse venait fêter la Saint Martin, en brûlant au milieu de cette place un « grand feu ». Elle dansait à l'entour. Le bois qui servait à l'alimenter, était fourni par le châtelain.

C'est sur cette place que l'on plantait aussi l'arbre du mai. Il était pris dans la coupe de l'année. On le plantait le 1^{er} mai ; il demeurait en place tout le mois, puis, il était vendu au profit de la jeunesse.

A la ducasse, on se réunissait sur la place communale et, par couples, on dansait, musique en tête, jusqu'au château, dans la cour duquel on exécutait mille évolutions dont se réjouissaient fort le châtelain et sa famille (fig. page 99).

A Hameau, fin mai début juin, une petite fête animait de musiques et de danses les cabarets ou s'atablaient les joueurs de cartes et ou s'organisaient les concours de jeux de quilles.

C'était la « ducasse aux œufs » ; ces derniers constituaient les enjeux principaux. On jouait pour un quarteron d'œufs que l'on faisait cuire et que l'on mangeait ensuite en buvant de la bière à grandes potées.

LA VIE ECONOMIQUE DE 1600 A 1800

La Guerre de Cent An, nous l'avons vu, et, après elle, l'invention de l'imprimerie, la découverte du Nouveau Monde, les troubles de la Réforme et aussi, l'épanouissement des idées de la Renaissance amenèrent des bouleversements sociaux et économiques profonds qui annoncent déjà ceux de notre époque.

Ces répercussions se manifestent sous deux aspects.

Le premier se présente sous les apparences d'un appauvrissement général et, par comparaison, avec les autres, des populations rurales, appauvrissent qui semble aller de pair avec la défaveur que connaissent les liens féodaux et les droits féodaux, avec leur relâchement aussi par la création d'une noblesse de cour qui sur plante celle de la terre et qui constitue une attirance pour les fils des grandes familles.

Cet appauvrissement est le résultat des conditions de vie rendues précaires ou difficiles par suite des guerres et de leur conséquence fatale, l'exode des paysans vers les centres urbains.

C'est que concurremment se développent des villes nouvelles créées ou accrues par les nécessités d'une industrialisation qui, petit à petit, vient bouleverser l'ordre qu'avait établi le régime artisanal et corporatif du Moyen Age.

Ce second aspect des répercussions économiques provoquées par les idées nées avec le temps modernes provoque la formation de grandes cités, centre d'affaires, de travail, de commerce ou s'échafaudent un peu d'années, des fortunes considérables ; ou l'on voit des familles se créer des positions qui les assimilent à la noblesse indiscutée la plus ancienne.

Dans ces centres afflués une population ouvrière besogneuse pour laquelle la ville est d'un attrait irrésistible et qui constituera ce que les économistes sociologues nommeront à la fin de la première moitié du XIX e siècle le « prolétariat ».

A Ham sur Heure se juxtaposeront précisément ces deux aspects de l'économie générale qui caractérise l'ancien régime à son déclin.

A quelques kilomètres vers le Nord, grandit le cratère charbonnier et industriel de Charleroi ; mais, si au « Bourg », et dans certains de d'autre part, les souvenirs y sont restés vivaces des difficultés que rencontrent les « manants » et ceux qui s'adonnent à l'agriculture et à l'exploitation forestière.

Pour ces derniers, on constate, par exemple, que la plus value des terres rend leur possession plus précaire parce que leur rentabilité n'a pas suivi la même courbe ascendante et qu'elle a pour conséquence une augmentation des exigences des propriétaires. Il s'en suit que les travailleurs ruraux se heurtent à mille et une difficultés dès qu'ils cherchent à conserver les avantages que leur procuraient la jouissance des droits d'usage et de vaine pâture sur des biens seigneuriaux ou appartenant à la communauté. Ces droits constituaient, pour eux, de vrais suppléments de gages. Un coup d'œil dans le registre aux causes des communautés féodales de la Principauté est édifiant : ils sont remplis de palabres, de conflits, de procès dans fin ayant pour objet le respect de ces droits, enregistrés par la tradition moyenâgeuse.

Il ne faudrait cependant pas exagérer à priori l'importance de ces droits, surtout pour un simple journalier ; le temps que le pauvre laboureur passe dans la forêt, par exemple, à abattre et fagoter du bois pour l'hiver est à déduire des deux cent cinquante jours ouvrables de l'année. Vaut la même remarque s'il conduit sa vache ou ses brebis aux pâturages banaux. Mais, il faut comprendre que le « rural » ne doit compter pour vivre que sur l'effort de son bras et si, pour profiter de ces avantages, la famille champêtre doit dépenser une somme de travail supplémentaire, au salaire de l'exploitant du lopin de terre qu'elle fait valoir, elle joint une rente du sol commun.

Ainsi avec peu de dépense, le bétail s'entretient eu « égard, comme l'écrit Olivier de Serre dans son « théâtre de l'Agriculture », à celles qu'il convient faire pour les blés et les vins ».

Mais on comprend aussi que le nombre de bouches à nourrir ayant augmenté par l'accroissement de la population, il ait fallu accroître la superficie des terres cultivables et défricher nombre de bois ou landes en rognant sur les droits coutumiers. Ces droits constituaient d'ailleurs un gaspillage de terre au détriment du corps social.

Au XVIII^e siècle, le bétail est maigre et la viande reste un aliment de luxe. Cependant une vache ne coûtait en 1739, que huit écus et six esquelins, ce qui représentait environ cinquante francs de monnaie de 1914.

Le salaire annuel d'un manoeuvre calculé sur 250 journées de travail correspondrait à peu près à 410 ou 570 francs de 1914, somme qu'il conviendrait de multiplier aujourd'hui par 30 environ.

INDUSTRIES ET COMMERCE JADIS, DANS UNE BOURGADE D'ENTRE- SAMBRE ET MEUSE

Minerais et combustibles.

Depuis des temps immémoriaux, l'Entre Sambre et Meuse a été le siège d'extraction et d'exploitation du minerai de fer.

Il est certain que les belges exploitaient déjà leurs gisements de fer, quand nos contrées furent envahies par les Romains. Les Gaulois étaient armés de glaives en fer.

C'est que l'Entre Sambre et Meuse, non seulement était riche en minerais, mais possédait, à pied d'œuvre, le combustible nécessaire aux hauts fourneaux, le bois de ses immenses forêts.

Bas fourneaux et premières forges.

Les anciens utilisaient de petits fourneaux, des « bas fourneaux », sorte de creuset, et de petites forges analogues à celles que l'on retrouve chez les peuplades congolaises.

Mes minéraux ou filons se trouvaient par couches épaisses ou amas, déposés par les eaux aux temps géologiques, notamment le long de l'Eau d'Heure et d'autres rivières, comme la Biesmelle ou le Ruisseau d'Acoz. Les terres schisteuses des berges de l'Eau d'Heure et du versant de certaines collines avoisinantes ont d'ailleurs une teinte très rouge, caractéristique. C'est minerais étaient des silicates assez pauvres en métal : ils n'en contenaient que 20 à 25%. C'est ce qui en a fait abandonner l'exploitation à l'époque moderne, quand les progrès de la technique et des transports ont exigé un rendement plus considérable.

Les premières forges préhistoriques furent installées à mi côte, afin de bénéficier d'un courant d'air naturel.

C'est ainsi que l'industrie du fer est déjà signalée dans les temps les plus reculés du Moyen Age, à Ham sur Heure.

Aux XI et XII^e siècles, on commence à envisager l'utilisation de la roue hydraulique pour actionner les soufflets et le lourd marteau : les forges, alors, descendront vers le thalweg et iront en prospérant à pas de géant.

Mais on ne produit encore que du fer malléable par méthode directe. La fonte ne s'obtient que par le hasard ou comme produit intermédiaire. Ce ne sera que vers la fin du XII^e siècle, ou au début du XIII^e siècle, que l'on pourra produire la fonte, grâce à l'introduction de la méthode indirecte.

Le matériel de nos petites usines était, comme on le conçoit, des plus rudimentaires : un marteau, mû par la force hydraulique, en était l'élément essentiel.

Prospérité industrielle et artisanale.

C'est en 1428 qu'est signalée, pour la première fois, une usine à Ham sur Heure. Vers 1500, on voit surgir les affineries, les forges, les martinets, les clouteries, les fonderies. L'art du moulage s'est perfectionné.

Vers 1753, on trouve à Ham sur Heure, des forges et des platineries. Une de celle-ci est installée à « Biatroz » depuis le début du XVII^e siècle, pense t on. Monsieur de Paul est cité en qualité de maître de Forges à la fin du XVIII^e siècle. Un tableau de Léonard Defrance le représente comme tel.

Le XVII^e et XVIII^e siècle furent des périodes de grande prospérité pour l'industrie du Pays de Liège, dont nous avons vu que nous faisons partie. Cette prospérité s'étendait même dans le Namurois et le Luxembourg. Grande prospérité pour l'époque (mais minime en comparaison d'aujourd'hui). Des fortunes considérables s'édifièrent en Wallonie. Ham sur Heure a dû bénéficier de cet essor économique. Le nombre de maisons à belles façades qui subsistent semble l'attester.

Ce Calendrier de la Belgique pour l'an III (1794- 1795) cite comme inactives les forges de Hameau. A cette époque, en effet, beaucoup de maîtres de forges furent l'objet de réquisitions de

la part des autorités françaises. Comme ces derniers effectuaient leurs paiements en assignats, beaucoup de forges de la région durent fermer leurs portes. Aussi, la misère fut elle grande parmi les ouvriers.

En 1810 recommença une période brillante pour la métallurgie. On cite deux forges prospères à Ham sur Heure.

En 1831 Ham sur Heure comptait 2 feux d'affinerie en activité, occupant chacun 28 ouvriers. Tels étaient les chiffres d'occupation de l'époque. L'une de ces forges, à Hameau, comprenait plusieurs chaufferies, 4 soufflets et un gros marteau réduisant le fer en barres. L'autre, à Biatroz, comportait 2 chaufferies, un « martiaux » et un « brocard » : elle a survécu jusque peu avant 1940.

Un bief détournant l'eau de l'Heure activait une antique roue à galets, et une vingtaine d'ouvriers fabriquaient des bêches et autre matériel agricole.

Les cloutiers.

Pendant la morte saison, jadis, ce métier à domicile occupait de nombreux artisans. Les originales petites forges des « clawetis », où l'on se réunissait, le soir, pour bavarder, projetaient sur les chemins, par les crépuscules frileux d'hiver, la clarté rougeâtre de leur foyer tandis qu'on attendait ralentir les marteaux joyeux mais fatigants sur les enclumes.

La fabrication mécanique a supprimé l'âpre labeur manuel, le vieux métier a été abandonné. Et la machine a rendu possibles de meilleurs salaires, grâce auxquels, de nos jours, on se repose le soir aux sons de la musique amenée par les ondes, de toutes les nations.

C'est sur les flancs de la colline de Beignée que s'accrochèrent les derniers « Clawetis », jusqu'en 1926 environ

Autres industries disparues.

Un bourg comme Ham sur Heure comportait jadis une gamme inimaginable de petites industries. Les transports étaient difficiles et coûteux, et il n'y avait pas d'organisation commerciale ni de machines perfectionnées, rendant utile une grande production à bas prix.

C'est ainsi qu'il y avait un pressoir à huile, mû par un manège à chevaux, au Tordoir, près du bief de Paul à Hameau. Vers 1830, six métiers à tisser aidaient à habiller les habitants : et l'on tissait encore au Sart jusque peu avant 1918.

Les dentelles noires au fuseau ont connu jadis un grand succès. Les dernières dentellières, de leurs doigts agiles, maintenaient encore la tradition après la guerre 1914-18.

Une industrie plus moderne et importante, une grande sucrerie, fondée en 1871, a subsisté jusqu'en 1914.

Mais l'une des principales industries du temps jadis était la tannerie dont l'usine Berlingin, fondée en 1842, fût arrêtée par la guerre de 1914. Une belle pierre portant une tête de bœuf sculptée, et enchâssée dans une tour construite spécialement en 1909 pour la recevoir, atteste que dans cette famille le métier de tanneur était déjà exercé en 1589.

De nos jours il subsiste comme industrie à domicile, celle des balles à jouer, dures ou demi dures pour le jeu de balle pelote. Le marché n'en est pas assez important pour qu'il soit rentable de construire spécialement une machine moderne compliquée, et c'est ainsi que maintes femmes y trouvent quelques gains.

Une vaste usine moderne, une flaconnerie avait remplacé de 1923 à 1953 toutes ces activités.

Ce ne sera plus la main d'œuvre ou la force hydraulique, mais le spectacle offert par la nature qui concourra à la prospérité de la cité.

Elle devient Week-end de Charleroi.

Ses forêts n'ont plus besoin d'alimenter les vieilles forges. Elles permettent des promenades délicieuses, où l'on découvre parfois, blottis dans la verdure de charmants chalets. Cependant que des villas surgissent aux endroits panorama des alentours.

Flux et reflux de l'histoire. L'industrie a émigré en ville. Mais l'homme retourne à la nature dont la beauté et le calme sont nécessaires à ses nerfs surmenés. Il veut avoir son plein pied à terre à la campagne, au grand air pur, avec un large horizon, ou caché dans le bois.

DE LA DILIGENCE A L'AUTOBUS

Autrefois, les chemins étaient rares et souvent mauvais.

Un service de poste et de diligence reliait Mons à Charleroi, par les Abbayes de Lobbes et d'Aulnes et, par Thuin, il arrivait en cette ville le lundi soir et repartait le mardi à dix heures du matin. Son itinéraire l'obligeait à passer par Binche et Ham sur Heure. Ce détour se justifiait, parce que, avant 1666, la seule route praticable pour se rendre de Charleroi à Mons passait par Ham sur Heure ; c'est-à-dire par Beignée et la chapelle des Trois Arbres.

Le Bourg était donc pratiquement bien desservi déjà, avant que ne fût construit, en 1666, la route de Charleroi à Mons par Fontaine l'Evêque et Binche.

D'après le calendrier du Hainaut, pour l'an de grâce mdccclxxv, édité à Mons, chés (sic) M. J. Wilmet, imprimeur de Sa majesté sur la Grand Place, un service de diligence était exploité par François Delforge, « A la couple ou Coupe de Bécasses » et a « L'Hôtel de Lobbes », derrière la Halle. C'était cette diligence qui arrivait à Thuin le lundi soir et qui repartait le mardi dans la matinée.

Une autre diligence Pierre Delforge, au même endroit, arrivait à Thuin, le jeudi soir, et partait le vendredi, à 10 heures du matin.

Le calendrier du Hainaut pour l'année mdccclxxx, donc cinq ans plus tard, renseigne : Delforge « A le Coupe de Bécasse » et Théodore Nicaise, au même endroit, arrivée le vendredi à deux heures et départ le samedi à 8 heures du matin ; tous les lundis, il part pour Walcourt et Philippeville et arrive le dit jour. Le même calendrier pour les années mdccxc et mdccxciv, chez M. J. Wilmet, imprimeur de la Noble et Souveraine Cour de Mons sur la Grand Place, signale le service de poste et de diligence de T. J. Siméon au Jambon de bois », rue des Epingliers, arrive le lundi soir et repart le mardi, à 10 heures du matin, passant par Binche et Ham sur Heure, et Théodore Nicaise, au même endroit, arrive le vendredi à deux heures et repart le samedi à huit heures du matin ; tous les lundis, il part pour Walcourt et Philippeville et revient le même jour.

Il semble donc que le « Bourg », par comparaison avec d'autres localités, n'était pas trop mal desservi sous l'Ancien Régime.

Actuellement, Ham sur Heure est desservi par la ligne de chemin de fer à double voie Charleroi Walcourt Treignes. Il y a deux stations sur le territoire de la commune, Ham sur Heure et Beignée. Un tunnel de plus de 450 mètres est situé entre ces deux points d'arrêt et passe sous le parc du Château. Cette ligne de chemin de fer fut construite d'abord jusqu'à Laneffe et mise en exploitation par la Société dite du « Grand Central » en 1848. Messieurs Eugène Riche et Ci, propriétaire des Usines de Thy le Château, en furent les entrepreneurs.

En 1898, l'exploitation en a été reprise par l'Etat belge.

Avant 1940, un service d'autobus avait été créé entre Thuin et Nalinnes, en passant par Gozée, Marbaix la Tour et Ham sur Heure.

Cette liaison interrompue a été reprise, il y a quelques années, mais entre la station d'Ham sur Heure seulement, Thuin et Ragnies

SOURCE DE CHARLEROI ET SON WEEK-END
TEXTE DE
PAUL EREVE et RENE BERLINGIN